

REGARDS SUR

➤ PAGE 4

**ASSEMBLÉE
ANNUELLE**

➤ PAGE 11

**EXTRAITS DES
ALLOCUTIONS DE
YANNICK OLLIVIER,
PRÉSIDENT DE LA CNCC
ET FLORENCE
PEYBERNES,
PRÉSIDENTE DU H3C**

➤ PAGE 15

**LA CRCC DE
VERSAILLES
ET DU CENTRE
REJOINT LE PROJET
SUP'EXPERTISE**

REGARDS SUR

CARREFOUR-RÉFLEXION N°121



➤ PAGE 3

**ÉDITO DES
PRÉSIDENTS**

➤ PAGE 4

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2022

➤ PAGE 8

**LAURA LANGE : CULTIVONS L'OPTIMISME,
PRENONS LA VIE AVEC PHILOSOPHIE**



➤ PAGE 11

**EXTRAITS DES ALLOCUTIONS
DE YANNICK OLLIVIER,
PRÉSIDENT DE LA CNCC
ET FLORENCE PEYBERNES,
PRÉSIDENTE DU H3C**

➤ PAGE 15

**LA CRCC DE VERSAILLES ET DU
CENTRE REJOINT LE PROJET
SUP'EXPERTISE**



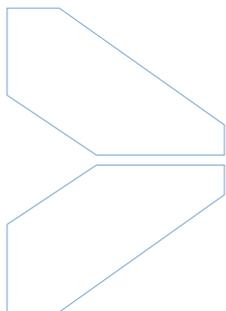
*Lors de la lecture de
Regards sur N°121, en
cliquant sur ce symbole,
vous pourrez accéder
à un complément
d'informations.*

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS : DATES À RETENIR

20 JUILLET 2022 : Visioconférence : Les outils pour développer votre offre de missions

6-7-8 SEPTEMBRE 2022 : Universités d'été au Palais des Congrès de Paris

REGARDS SUR est édité par la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre, 23, boulevard du Roi 78000 Versailles - Tél : 01 39 67 5110 - Email : crcc@crcc-versailles.com ➤ Direction de la Publication : Florent Burtin ➤ Rédaction en chef : Christine Woehl-Harrari ➤ Secrétariat de rédaction : Alexandra Chatelet ➤ Ont participé à la rédaction de ce numéro : Barbara de Saint Sauveur, Florent Burtin, Philippe Vincent, Thierry Morel, Séverine Cartot, Isabelle Donnou, Emmanuel Cordier, Solange Aiache, Anne Veaute, Béatrice de Blauwe, Laura Lange, Yannick Ollivier, Florence Peybernes, Laurent Benoudiz, Virginie Roitman et Vincent Reynier ➤ Création graphique : Agence Redline ➤ Crédits photos : CRCC Versailles, Arthur Peduzzi, DR.



Assemblée annuelle d'approbation des comptes 2021 de notre Compagnie régionale s'est tenue le 5 juillet 2022. Qu'en retenir ? Tout d'abord, qu'elle a entériné la politique d'investissement au service des confrères et de défense de la profession à travers deux champs d'actions stratégiques, la formation et les relations publiques. Ensuite, qu'elle nous a permis d'entendre les propos optimistes du président de la CNCC, Yannick Ollivier et le soutien à la profession qu'a affiché la présidente du Haut conseil, Florence Peybernes, dont le mandat vient d'être renouvelé pour 6 ans.

Ce temps fort dans la vie de notre institution était également un moment de grande convivialité. Il nous a permis de nous retrouver tous ensemble dans un lieu exceptionnel, le Toit de la Grande Arche de La Défense, ce que nous avons particulièrement apprécié après ces 2 années de restrictions.

Un autre projet suscite notre enthousiasme, Sup'Expertise. Notre Compagnie régionale devient le partenaire de cette nouvelle école dédiée aux métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil, aux côtés du CROEC de Paris IDF et de la CRCC de Paris, à l'origine de cette initiative.

Dans une période où nos cabinets manquent moins d'activité que de bras, nous y voyons une belle opportunité de résoudre nos difficultés de recrutement tout en consolidant sur le long terme une filière que nous voulons de plus en plus attractive.

Vous pouvez d'ores et déjà y recruter des apprentis car l'école forme des étudiants et des alternants dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit, des ressources humaines, de la gestion et du management.



Elle forme également les professionnels en exercice. Ce partenariat va nous permettre d'enrichir notre catalogue de formations et les services de proximité que nous vous apportons, sans en modifier l'organisation à laquelle nous restons attachés.

Le temps de prendre un peu de repos sous le soleil estival arrive à grands pas et c'est heureux. Nous savons combien la période qui se termine a été, une nouvelle fois, difficile pour chacun d'entre vous. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous les 6, 7 et 8 septembre pour des Universités d'Été riches de nouveautés.

Bonne lecture !

Florent Burtin, Président
Philippe Vincent, 1^{er} Vice-Président
de la CRCC de Versailles et du Centre



Soutenez les actions de la profession et participez à son attractivité en suivant nos actualités et prises de position sur LinkedIn. Nous vous invitons à les relayer.

Assemblée Annuelle 2022

L'Assemblée annuelle d'approbation des comptes 2021 s'est tenue le 5 juillet 2022 au Toit de la Grande Arche de La Défense.

Retour sur les temps forts et les principales annonces dévoilées au cours de cet événement.

LES COMPTES ANNUELS



La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 et la guerre en Ukraine n'ont pas eu d'impact significatif à ce jour sur les comptes de la Compagnie régionale. La rétrocession au H3C est en baisse du fait de la réduction de la liste des charges de frais de fonctionnement imputables à la délégation et plafonnement du coût des salaires des permanentes.

Les comptes ont été essentiellement impactés par trois éléments clés qui s'inscrivent dans la continuité de l'année 2020 :

- La poursuite de l'effort financier en faveur du développement des compétences. Plusieurs formations prioritaires ont fait l'objet d'une prise en charge entre 50% et 100% de leur coût (NEP 9605 révisée, Missions dans les PE, Fondamentaux de l'informatique et de la Cybersécurité, Actuel Associations). Les professionnels ont eu droit à une réduction de 100 € sur le coût de la première formation et de 50% sur les coûts des deuxièmes et troisièmes formations.

- L'intégration du logiciel JINIUS à la CNCC.
- La création du service des Relations Publiques, qui a œuvré à la mise en œuvre de partenariats avec de nombreuses parties prenantes et à l'accroissement de la visibilité de la profession dans la presse et sur les réseaux sociaux, dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité et de l'attractivité de la profession.

La CRCC a perçu près de 13,5 M€ de cotisations et reversé près de 12 M€, dont 4,5 M€ à la CNCC et 7,4 M€ à l'assurance. Les cotisations nettes de versements s'élèvent à 1,5 M€. Le taux de cotisation proportionnel régional demeure le plus faible de France. Les charges d'exploitation de la CRCC ont augmenté de 1,5M€ à 1,8 M€. Cette hausse s'explique essentiellement par la reprise de l'organisation des manifestations, en présentiel, distanciel et en format mixte. Le total du bilan s'élève à 3,5 M€. L'exercice clôture sur un déficit de 94,5 K€.

Les comptes annuels de la CRCC de Versailles et du Centre ont été certifiés sans aucune réserve par le cabinet Numérianne représenté par Isabelle Decaux, commissaire aux comptes inscrite à la CRCC de Douai, et visés par les censeurs Marie-Aude Lapeyraque et Samir Hamamji.

...

2021 EN QUELQUES CHIFFRES



Bilan et compte de résultat : variations 2021/2020

Comptes annuels (K€)	2021	2020
Total du bilan	3 536	3 757
Total de produits	1 741	1 656
Total de charges	1 836	1 546
Résultat	-95	110

Disponibilités (K€)	2021	2020
Livrets	2 383	2 431
Banques	139	236

Après avoir donné quitus entier et sans réserve au Conseil Régional pour l'exercice écoulé, l'Assemblée annuelle a décidé d'affecter le déficit de 94 548,50 €, compte tenu d'un report à nouveau créditeur de 153 494,96 € et de la réserve pour actions futures de 371 815 € soit 430 761,46 € à hauteur de 405 581 € correspondant au déficit prévisionnel du budget 2022 en réserves pour actions futures et de reporter à nouveau le solde soit 25 180,46 €. Les votes ont eu lieu via l'application Nüag.

Un territoire dynamique qui couvre

10 départements

autour de **3 cours d'appel** et rassemble plus de **533 000 entreprises** et **126 000 associations**

LES PROFESSIONNELS

2 403 commissaires aux comptes

soit plus de **13 %** des commissaires aux comptes français dont :

1 771 personnes physiques **632** cabinets

L'ACTIVITÉ

56 114 mandats

soit près de **23 %** du nombre de mandats en France, dont :

491 missions ALPE **1 907** nominations volontaires sans obligation légale de nomination

1,155 Milliard €

d'honoraires déclarés, soit **43 %** de la base nationale

L'INSTITUTION

22 élus

ont consacré **2 015 heures** aux travaux en Conseil, Bureau et commissions

5 commissions régionales

7 sous-commissions et **36** membres

Une équipe de

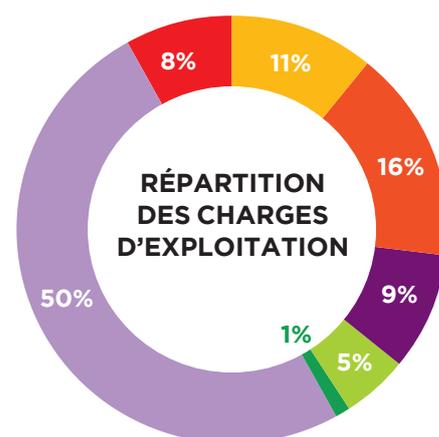
10 permanentes

67 manifestations

organisées en **2021**

41 rencontres

avec les décideurs économiques, judiciaires et politiques



- Vie de la compagnie (conseil, bureau, élus, prestation serment)
- Maniférations
- Commissions
- Formations CAC
- Stagiaires
- Frais de structure
- Dotations



LA FORMATION CONTINUE

Thierry MOREL,
Délégué Régional Formation

La formation professionnelle continue des commissaires aux comptes est un élément essentiel de la qualité de l'audit et une obligation phare des confrères. Or, sur 1 773 professionnels soumis cette obligation en 2021, 137 n'ont pas fait de déclaration et 444

n'ont pas respecté leurs obligations de formation. Un constat qui pousse les instances à renforcer leurs moyens dédiés et le régulateur, à renforcer ses exigences en termes de suivi (Cf. Allocution de Florence Peybernes, Présidente du H3C, page 13).

En 2021, la priorité a été de permettre aux professionnels de respecter leurs obligations de formation (20 heures minimum de formation continue au cours d'une même année et 120 heures sur 3 années consécutives) en maintenant une participation financière importante puisque de nombreuses formations ont bénéficié de réductions allant jusqu'à la gratuité.

90 journées de formation ont ainsi été dispensées dont plus de la moitié en distanciel, ce qui représente plus de 1 200 journées participants (+15% vs 2020).

Les formations qui ont connu le plus de succès portent sur les domaines d'actualité comme la cyber sécurité, les nouvelles missions auprès des petites entreprises ou des associations, les arrêtés des comptes, Actuel et la NEP 9605 révisée, dont la formation devait être suivie avant le 30 juin 2022.

Le pôle formation est animé par 4 collaboratrices présentes dans les territoires. Elles accompagnent les professionnels dans le respect de leurs obligations et, c'est nouveau, aident les cabinets à concevoir un plan de formation en prenant en compte les formations disponibles au catalogue, les dispositifs de prise en charge et la participation financière de la CRCC. 17 plans de formations ont été définis en 2021.

En 2022, le catalogue continue de s'enrichir en termes de thématiques, de formats, d'offres tarifaires et d'accessibilité puisque dans un souci de proximité, des sessions sont organisées dans tous les départements de la CRCC.

En 2021, la CRCC a organisé 12 visioconférences, format dématérialisé des « Carrefour-Réflexions ». Ces conférences gratuites destinées aux professionnels sont une spécificité de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

La commission, qui rassemble 17 membres, a retrouvé un rythme de croisière soutenu en termes d'activités, autour de 2 objectifs : donner plus de visibilité au métier de commissaire aux comptes et donner envie aux jeunes de rejoindre une profession en mutation.

La 21^e Rencontre Pédagogique a réuni plus de 600 jeunes en visioconférence, transformant, avec succès, les locaux de la Compagnie en véritable studio TV. La commission a multiplié les participations aux forums et les conférences dans les écoles (Essym Sup de Vente Pontoise et Rambouillet), poursuivi ses partenariats (Université Paris Sorbonne, Université Paris Nanterre Master CCA, Académie de Versailles), organisé des événements conjoints avec l'ANECS et le CJEC Paris IDF et

Centre (DEC INSTALL, After party, Barbecue Party). En parallèle, elle relaie la campagne nationale « Devenir auditeur indépendant » à destination des lycéens et des étudiants et booste sa présence sur les réseaux sociaux, vecteurs de visibilité auprès des jeunes.

5 conférences organisées en 2021 pour présenter le métier de commissaire aux comptes aux étudiants des universités de Paris Nanterre, Paris Sorbonne et de l'ESSYM

Le stage

En 2021, la CRCC comptait 59 stagiaires et 788 maîtres de stage

Isabelle DONNOU,
Présidente de la Commission Avenir, Jeunes et Attractivité



...

... LES SERVICES AUX CONFRÈRES

Séverine CARTOT,
Présidente de la
commission Outils -
Ouverture à l'International

La commission Services aux Confrères a étoffé son offre de services autour d'axes de travail complémentaires, d'où son organisation en 5 sous-groupes thématiques. En 2021, ces différentes commissions ont poursuivi leurs travaux en termes de création d'outils.

- **La commission Outils Techniques :** Animée par Nicolas Catel, Président de la commission Services aux Confrères, elle a travaillé à la création de 4 outils portant sur l'élaboration des rapports de certification, le suivi des risques dans le cadre d'une mission, la sélection des éléments dans le cadre des règles d'échantillonnage, et le contrôle du cadre juridique de l'entité contrôlée.
- **La commission Outils - Ouverture à l'International :** Animée par Séverine Cartot, elle concentre ses travaux sur 5 thèmes prioritaires : l'évaluation des risques à l'échelle du groupe, les seuils de signification, l'acceptation et le maintien de la mission par rapport aux ressources internes et externes, la documentation des travaux, l'organisation des relations et instructions reçues en qualité d'auditeurs locaux d'une filiale de groupe et le recensement des organismes intervenant au niveau international.
- **La commission Outils Secteur Non-Marchand et Logement Social :** Animée par Didier Clément, elle va proposer des outils spécifiques pour l'audit de ces entités qui présentent des particularités juridiques et comptables.



- **La commission Soutien Confrères :** Animée par Valentin Ryngaert, elle a poursuivi son accompagnement des professionnels isolés qui se retrouvent dans une situation complexe (Loi PACTE, mises en cause pénales, civiles, disciplinaires, dossiers difficiles, etc.) et répond aux questions que peuvent se poser les confrères sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur activité. Les relations avec les Associations de défense des confrères sont assurées par Pierre-Michel David, référent soutien confrères.
- **La commission Rebond :** Animée par Nicolas Catel, elle travaille sur la mise en place d'un dispositif permettant la continuité des échanges entre confrères et le partage des réflexions engagées sur les perspectives d'évolution au sein de leurs cabinets, dans le prolongement du suivi du séminaire « Relance ».

5 sous-commissions
et 22 membres

La commission Services aux Confrères travaille sur des outils concrets et opérationnels destinés à aider les professionnels dans leur exercice quotidien. Elle est à l'origine des outils phares suivants :



...

LA COMMUNICATION ET LES RELATIONS EXTÉRIEURES

L'activité de la Commission Communication et Relations Extérieures est au cœur de la stratégie de dialogue de la Compagnie régionale avec ses parties prenantes. Une nouvelle impulsion a été donnée aux rencontres avec les acteurs publics et privés afin de promouvoir l'intervention du commissaire aux comptes dans la sphère économique.

41 rencontres avec les décideurs du monde économique, politique et judiciaire du territoire, soit plus d'une rencontre par semaine, ont été organisées en 2021, permettant de consolider un réseau d'interlocuteurs.

Un programme de conférences a été initié. 2 visioconférences à destination des dirigeants d'entreprises ont rassemblé plus de 100 participants

sur le thème de la sortie de crise et à la relance. Des conférences destinées aux responsables associatifs ont été conçues et organisées en partenariat avec les mairies et le CJEC. Devant le succès rencontré, il a été décidé de pérenniser ce programme de conférences et de l'enrichir, tant en termes de nombre d'événements organisés et de contenus d'actualité.

En parallèle, c'est à une montée en puissance de la visibilité de la Compagnie et de la profession dans les médias régionaux, sur Internet et sur les réseaux sociaux que se consacre la commission, avec l'appui du nouveau service des Relations Publiques. Bilan : 500 posts vs 62 en 2020 et 17 articles publiés.



Emmanuel CORDIER,
Président de la Commission Communication
et Relations Extérieures

Les conférences associatives

Destinées à rassurer et aiguiller les responsables d'association dans l'exercice de leurs fonctions, les conférences « Diriger une association, les bons réflexes » sont organisées en partenariat avec les mairies et le CJEC.

Cette initiative de la Compagnie régionale permet de faire connaître le rôle des commissaires aux comptes dans les associations et de nouer des contacts professionnels. Déjà organisées à Puteaux, La Garenne-Colombes et Versailles, animées par des consœurs et confrères volontaires, elles rencontrent d'ores et déjà un grand succès auprès des partenaires comme des dirigeants d'associations, qui ont besoin d'être rassurés dans l'exercice de leurs responsabilités. Elles vont se déployer dans d'autres villes du territoire de la CRCC, telles que Bourges, Rambouillet, Meudon, Châteauroux, Chatou etc.

Si vous souhaitez en savoir plus et y participer, n'hésitez à contacter Nancy El Arabi : nelarabi@crcc-versailles.com

...

...

LES FEMMES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Solange AÏACHE,
Présidente de la
Commission Femmes

Unique en son genre au sein des compagnies régionales, la commission Femmes a fait du partage d'expériences son levier d'action afin de faciliter l'exercice du commissariat aux comptes au féminin.

Après avoir identifié les sujets d'intérêt pour les consœurs, plusieurs capsules vidéo de 80 secondes ont été réalisées afin de témoigner de la réalité et de l'attractivité du métier pour une femme ainsi qu'une visioconférence avec une jeune cinéaste. La commission poursuit ce travail d'exploration et mise en réseau en 2022.

LES QUESTIONS TECHNIQUES



Anne VEAUTE,
Présidente de la Commission
Questions Techniques

Cette commission, animée par Christine Woehl-Harrari, Secrétaire générale de la Compagnie régionale, a répondu à 180 questions de professionnels sur l'année 2021, soit près de 20/mois.

Les sujets traités relèvent essentiellement de la déontologie, des associations, de nomination, d'organisation du cabinet, d'application de la norme ALPE, du traitement de points en lien avec la crise sanitaire ou du conflit en Ukraine. La commission effectue également une veille et transmet les réponses de la CNCC qui sont d'intérêt pour l'ensemble des professionnels. La dernière portait sur la mise à jour de l'étude juridique « Nomination et cessation des fonctions du Commissaire aux Comptes ».

Comment poser une question technique ?

Rien de plus simple...

Rendez-vous sur le site de la CRCC de Versailles et du Centre, dans votre espace membre (mes services en ligne).

LE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



Béatrice de BLAUWE,
Membre régionale de la
Commission Nationale
des Contrôles d'Activité
Professionnelle

En 2021, le dispositif de contrôle a été rénové par le H3C. 6 modalités de contrôle sont possibles selon une approche par les risques. La nouveauté réside dans le contrôle « Spot ». Ciblé, déclenché inopinément, il porte sur un élément précis. A noter que le régulateur a vérifié de manière systématique certains thèmes tels que l'indépendance, le blanchiment, la crise sanitaire, la fraude et les estimations comptables.

91 contrôles ont été réalisés, ce qui représente un peu plus de 1 800 heures, dont 68 par la CRCC. 69% des contrôles étaient satisfaisants. Le programme 2022 prévoit 129 contrôles selon ces nouvelles modalités. ●

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez retrouver l'ensemble des chiffres et des informations sur l'activité de la CRCC de Versailles et du Centre dans le Rapport d'Activité 2021 disponible sur le site internet :



<https://www.flipgorilla.com/p/27651685740447210/show>

LAURA LANGE

Cultivons l'optimisme, prenons la vie avec philosophie



Docteure en philosophie, conférencière et chroniqueuse, Laura Lange invite les entreprises à porter un nouveau regard sur le management. Experte en jeux de mots, elle propose une réflexion teintée d'humour autour d'un leitmotiv, « Rendre les mots vivants, c'est les rendre motivants ».

En ces temps mouvementés et incertains, où « rien n'est permanent, sauf le changement », comment la philosophie peut-elle rendre vivant le mot « optimisme » pour qu'il soit motivant ? En faire un mot moteur au service de l'action ?

Comme le poisson volant qui peut survoler son monde, en s'extrayant de l'eau le temps d'un saut hors de son environnement naturel, la philosophie propose de faire un saut de la pensée pour être moins sot. Prendre de la hauteur pour se rendre davantage auteur, et acteur.

Illustration. Comment être optimiste face au changement, aux problématiques qui y sont associées et aux angoisses auxquelles il peut conduire ? Peut-on être optimiste dans un monde où il faut s'ajuster, s'adapter, innover de plus en plus vite ? Où le travail est moins le fait de process établis que le succès de tentatives, de réponses toutes faites que de questions à se poser (tant elles vont s'imposer) ?

Le véritable optimiste ne s'attend pas au meilleur. Ce n'est pas un béat qui voit la vie en rose mais la prend en

« ose ». Il entreprend. Il fait en sorte que le meilleur arrive. Derrière le mot « optimisme », n'entend-on pas « opte » et « mise » et « optimise » ? Et le « me » qui renvoie au pronom personnel et en anglais, soi ? Aussi, sans filer à l'anglaise, qu'est-ce que l'optimisme sinon ce qui m'optimise moi-même ?

Et si être optimiste n'est pas s'attendre au meilleur, mais faire en sorte que le meilleur arrive, qu'est-ce que le meilleur à l'échelle individuelle ? A l'échelle collective ? Quel est le meilleur pour notre profession ? Ce meilleur peut être assez relatif. Ce qui compte pour moi n'est pas forcément ce qui compte pour les autres. Encore faut-il pouvoir l'identifier et qu'il fasse autorité pour chacun d'entre nous.

De quoi ouvrir une réflexion pragmatique sur la raison d'être. Dans cet environnement mouvant, la raison d'être est le phare, le point de repère, ce qui fait autorité et permet de s'engager et d'engager les autres, de donner aux collaborateurs des raisons « d'en être » et aux clients et nouvelles générations des raisons « d'y venir ». Et de nourrir une forme d'optimisme. ●

Docteure en philosophie pratique, Laura Lange intervient depuis plusieurs années auprès des entreprises, une activité qui lui a valu de remporter le prix « innovation » du jeune entrepreneur de l'année 2013 à Lyon pour sa première création d'entreprise « Counseling Philosophie ». Outre ses conférences et séminaires, elle s'adonne à l'art de la scène et vient de publier son premier ouvrage, « Vers une maternité sans corps » (Éditions de l'Observatoire/ avril 2022)

“

Qu'est-ce que l'optimisme, sinon ce qui m'optimise moi-même ?”

¹ Citation d'Héraclite d'Éphèse, né en 544 et mort en 480 avant JC / Éphèse

EXTRAITS DE L'ALLOCATION DE YANNICK OLLIVIER



Yannick OLLIVIER,
Président de la CNCC

Revue de quelques points d'actualité.

LE BAROMÈTRE 2022 SUR LA PRÉSENCE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUPRÈS DES PETITES ENTREPRISES

Nous avons publié au mois d'avril la deuxième édition de notre baromètre. Trois ans après l'entrée en vigueur de la loi PACTE, quel constat peut-on faire ? A l'issue des audits réalisés sur l'exercice 2020, plus de 10 500 mandats n'ont pas été renouvelés par les chefs d'entreprises du fait du relèvement des seuils, soit 52 % (vs 46 % à l'issue des audits réalisés sur l'exercice 2019). Pour autant, la perception de la profession par les chefs d'entreprises évolue, en témoigne le nombre des nominations volontaires dans les petites entreprises (plus de 14 500

depuis 2018) et un appel croissant aux autres missions du commissaire aux comptes.

Ce marché de la confiance, que nous avons présenté dans le cadre de nos dernières Assises, prend corps. Plus d'un professionnel sur quatre a réalisé d'autres missions que la certification des comptes dans les petites entreprises, principalement des attestations (56 % de ces missions). Un constat à mettre en regard de notre mobilisation pour communiquer davantage sur la valeur ajoutée de nos missions auprès des chefs d'entreprises ainsi que sur notre singularité.

...

“

Nous avons des raisons objectives d'être optimiste et ambitieux car nous avons gagné des combats en capitalisant sur la singularité de notre profession.”

ALLOCUTIONS

...

COMMISSAIRE AUX COMPTES, LE TIERS DE CONFIANCE PAR EXCELLENCE

Nous avons entrepris de transformer notre profession tout en restant fondamentalement ancrés sur notre socle, celui d'un auditeur légal doté de règles déontologiques fortes et d'un régulateur. Il marque notre différence et notre singularité. Nous sommes de plus en plus reconnus comme des acteurs d'intérêt général au service de la transparence et du fonctionnement efficace de notre économie grâce à la confiance que nous apportons. Nous ne sommes pas un tiers indépendant comme un autre, mais bien le tiers indépendant par excellence. Cette singularité nous permet de gagner des combats au service de l'extension de notre périmètre d'intervention.

LA CERTIFICATION DES DONNÉES EXTRA FINANCIÈRES

Un accord en trilogue a été trouvé entre le Parlement européen et le Conseil sur la directive CSRD¹, laquelle renforce les exigences de reporting extra-financier des entreprises et prévoit la certification de ces données. Les auditeurs sont explicitement autorisés à réaliser l'assurance de durabilité, l'audit financier n'étant pas dissocié de l'assurance de durabilité. Cette décision, qui marque un changement fondamental pour notre profession, est un succès indéniable à mettre au crédit de notre singularité. Le combat va se poursuivre avec la transposition de la directive, notre objectif étant de supprimer la nécessité d'être accrédité par le Cofrac.

LA CERTIFICATION DES COMPTES DES ENTITÉS DU SECTEUR PUBLIC

L'expérimentation de certification des comptes des collectivités territoriales, menée depuis 2015 sous le pilotage de la Cour des comptes, pourrait conduire rapidement à une généralisation de la certification des comptes des régions, départements et grandes métropoles. Le retour d'expérience de la CNCC confirme l'accessibilité de cette démarche de progrès qui conduit à l'amélioration des procé-



dures de contrôle interne et au renforcement de la fiabilité des informations.

POUR SUIVRE NOS EFFORTS DE FORMATION

Nous ne pouvons pas accepter que 40% de la profession ne se forme pas. Face à ce constat, nous allons orienter nos actions dans 2 directions. Premièrement, nous ferons des propositions afin de simplifier le système de plafonnement et faciliter le respect des obligations. Deuxièmement, nous allons continuer d'enrichir l'offre de formation de la CNCC sur des champs nouveaux, tels que le numérique, la RSE etc. et de la développer dans les territoires. La dynamique de renouveau de nos missions s'appuie sur notre capacité à maintenir et développer notre expertise. C'est un point fondamental.

BOOSTER NOTRE ATTRACTIVITÉ

Qu'est-ce qui conduira le collégien d'aujourd'hui à choisir demain le métier de commissaire aux comptes et s'inscrire à la Compagnie ? Cette question nous a conduit à poser un regard différent sur le cursus de formation ainsi que sur notre stratégie de communication à destination des jeunes.

Pour attirer les jeunes talents dans nos filières, nous allons déployer plusieurs plans d'actions.

Nous allons créer les hautes études de l'audit. Le futur professionnel, qu'il soit ou non issu de la filière comptable, sera accompagné et formé au métier de l'audit à travers un programme de 300 heures sur 3 ans dans le cadre

“

2023 sera l'année de la transformation et de l'adaptation de l'organisation de nos cabinets aux enjeux de l'évolution de notre métier.”

d'un partenariat avec l'ENOES pour Paris, et dans l'ensemble des territoires. Un label sera porté notamment par les IAE.

Nous avons lancé un nouveau plan « Jeunes diplômés » pour favoriser l'accès à la profession. Il vise à inciter les jeunes diplômés à s'inscrire sur la liste des commissaires aux comptes dès l'obtention de leur diplôme, sans attendre d'obtenir un premier mandat de certification. Nous prenons en charge leur cotisation nationale, leur l'assurance professionnelle, certaines formations et leur offrons un accès gratuit à tous les outils numériques développés par la CNCC.

Une nouvelle campagne de communication sera lancée à la rentrée. Disruptive, déployée sur de nombreux médias, elle incarnera notre posture d'auditeurs indépendants, en phase avec la quête de sens de cette nouvelle génération.

¹ CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive. La publication de cette directive européenne est attendue fin 2022.

Extraits de l'allocution de Florence Peybernes

Florence PEYBERNES,
Présidente du H3C

Revue de quelques points d'actualité.



LES RENCONTRES DU H3C

Le H3C a organisé la restitution publique de son étude 2022 sur les travaux des comités d'audit des entreprises françaises le 22 juin dernier. Cette manifestation a permis d'inaugurer un nouveau cycle d'événements, « Les Rencontres du H3C », dédiées cette année aux comités d'audit.

Ce rapport sur l'état du marché de l'audit en France est publié sur le site du H3C. Il propose un bilan du marché de l'audit légal en France entre 2019 et 2022, identifie des évolutions positives dans la façon dont les comités d'audit mettent en œuvre leurs prérogatives par rapport aux constats de 2019 et pointe les sujets pour lesquels des progrès restent souhaitables.

Les échanges entre les comités d'audit et les commissaires aux comptes lors de la planification de la mission de contrôle légal, le recours à une liste de services pré approuvés qui ne présentent pas de risque pour l'indépendance des contrôleurs légaux et la mise en place par le comité d'audit

d'évaluation formalisée de la qualité des missions d'audit sont des bonnes pratiques.

Nous avons attiré l'attention des comités d'audit sur l'importance, lors de la mise en œuvre des procédures de choix des commissaires aux comptes, de respecter la règle européenne de présentation à la direction d'au moins deux commissaires aux comptes et nous nous interrogeons sur la pertinence de la pratique de ne pas rendre publics les appels d'offres. Autre point essentiel : nous recommandons de considérer avec intérêt les candidatures des cabinets d'audit n'appartenant pas aux plus grands réseaux.

Nous souhaitons également que les comités d'audit prennent connaissance des rapports de contrôle qualité du Haut conseil, soit au moment du choix du nouveau commissaire aux comptes, soit durant le suivi de son mandat, afin de les appuyer dans leurs travaux face aux équipes de direction et parvenir à une meilleure mise en œuvre des recommandations faites par le H3C.

LA SYNTHÈSE

Le H3C publiera dans les jours prochains une analyse complète des contrôles qualité 2021 menés directement ou par la délégation. Intitulé « La Synthèse », ce document dont la publication sera annuelle fait état de nos observations, comprend une présentation chiffrée ainsi qu'un bilan de nos contrôles différenciés. Je souhaite que cette information vous permette de comprendre ce que cherchent les contrôleurs, d'identifier les axes de performance et les points d'amélioration.

“

Je ne réduis pas l'intensité de ma supervision, mais j'attache beaucoup d'importance au dialogue.”

...

LA DIRECTIVE CRDS

Le H3C s'apprête à être le régulateur de cette nouvelle mission confiée au commissaire aux comptes. Ni le collège ni les services ne portant actuellement de compétences en la matière, j'ai créé une direction prospective chargée de réfléchir à la modification de nos moyens pour pouvoir répondre à cette nouvelle mission. Je suis assez en faveur d'une solution qui dispenserait les commissaires aux comptes de l'accréditation Cofrac, lequel ne peut pas répondre aux exigences de la directive européenne qui souhaite que les OTI en matière de RSE soient régulés avec la même intensité que les commissaires aux comptes.

“

La régulation renforce votre profession du droit parmi d'autres professions qui n'offrent pas autant de garanties.”



LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Seuls 40% des commissaires aux comptes sont à jour de leurs obligations en matière de formation continue. Ce n'est pas acceptable. J'ai donc proposé de modifier le code de commerce pour permettre au Haut conseil d'infliger une amende, dissuasive, à ceux des commissaires aux comptes qui ne se forment pas. J'ai fait une proposition dans ce sens au Directeur des Affaires Civiles et du Sceaux. Un véhicule législatif supporterait cette réforme.

LA COMMISSION PARITAIRE

Je souhaite que la nouvelle commission paritaire travaille différemment pour encore mieux faire fonctionner le paritarisme. Les réunions pourraient

être moins nombreuses et davantage préparées en amont pour que chacune des deux parties, membres du collège et membres des commissaires aux comptes, aient pu prendre connaissance des propositions de texte élaborées par leurs équipes respectives. L'objectif est d'éviter à l'avenir des propositions de rédaction alternatives et d'élaborer des normes adaptées à la diversité des structures d'exercices professionnel et aux enjeux du monde économique audité.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

La procédure d'enquête

Nous organiserons, en septembre 2022, un événement conjoint avec la CNCC² autour de la procédure d'enquête et de poursuite devant le Haut conseil. Il réunira des membres du H3C et de la CNCC, le rapporteur général, des avocats spécialisés dans votre défense.

Les 20 ans du H3C

Nous fêterons les 20 ans du Haut Conseil en 2023. C'est un événement que je tiens à célébrer en y associant toutes les parties prenantes de la profession et la profession elle-même dans toutes ses composantes. ●

Une gouvernance renouvelée

- Florence Peybernes a été renouvelée dans ses fonctions de présidente du H3C pour un nouveau mandat de 6 ans. Conseillère à la Cour de cassation, elle avait été initialement nommée présidente du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes par décret du Président de la République en date du 25 mars 2021, en remplacement de Christine Gueguen, appelée à d'autres fonctions, pour la durée du mandat restant à courir. Sa reconduction fait suite à deux auditions devant les commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée nationale ainsi qu'un vote du Parlement en sa faveur.
- Le collège du Haut conseil a été renouvelé par décret du 15 juin 2022. Composé de 14 membres se réunissant dans 4 formations distinctes, il a pris ses fonctions le 17 juin 2022.
- La commission paritaire a également été renouvelée. Les 4 commissaires aux comptes désignés par la CNCC sont Martine Leconte, Isabelle Tracq-Sengeissen, Laurent Odobez, Jean-François Mallen.

² Mardi 20 septembre 2022, Maison de la Chimie à Paris

La CRCC de Versailles et du Centre rejoint le projet Sup'Expertise



Laurent BENOUDIZ,
Président de Sup'Expertise
et ancien président de
l'Ordre des Experts-
comptables Paris
Ile-de-France,

Virginie ROITMAN,
Présidente de l'Ordre des
Experts-comptables Paris
Ile-de-France,

Vincent REYNIER,
Président de la Compagnie
régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris,

Florent BURTIN,
Président de la Compagnie
régionale des Commissaires
aux Comptes de Versailles
et du Centre,

Philippe VINCENT,
Premier Vice-Président de
la Compagnie régionale des
Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

La CRCC de Versailles et du Centre intègre le conseil d'administration de Sup'Expertise aux côtés de la CRCC de Paris et du Conseil régional de l'Ordre des Experts-comptables de Paris Ile-de-France. Rencontre avec les partenaires institutionnels d'un projet ambitieux au service de la profession.

DES INSTITUTIONS PROFESSIONNELLES AU SERVICE D'UNE ÉCOLE DE RÉFÉRENCE

Sup'Expertise est née de la fusion, en 2021, de l'ACE, le centre de formation des apprentis (CFA) historique des métiers de la comptabilité en Île-de-France et de l'ASFOREF, l'institut régional de formation continue de l'Ordre des experts-comptables de Paris Île-de-France et de la Compa-

gnie des commissaires aux comptes de Paris. Objectif : doter la profession d'une grande école de management et de gestion dédiée aux métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil. « Une telle école n'existe pas. De nombreuses écoles forment des managers et des gestionnaires mais aucune d'entre elles n'est orientée fortement vers nos métiers. J'avais depuis longtemps envie de créer une grande école, réputée, reconnue, afin de donner de l'attractivité à nos forma-

...

...

tions, à leurs débouchés et à notre profession dans son ensemble » explique Laurent Benoudiz. C'est un « rêve pour une profession réglementée » ajoute Virginie Roitman, « car nos métiers connaissent d'importantes mutations et il y a parfois des décalages entre le programme de l'Éducation nationale et nos pratiques professionnelles ». Un constat que partage Vincent Reynier, enthousiasmé par le projet : « Quand Laurent Benoudiz nous a proposé de devenir partenaires de l'école, je n'ai pas hésité une seconde. C'est un projet exaltant auquel je crois énormément. Quand on voit les problèmes d'attractivité que l'on rencontre, les difficultés à embaucher, il est au combien important que nous ayons notre école ».



“
J'avais depuis longtemps envie de créer une grande école, réputée, reconnue, afin de donner de l'attractivité à nos formations (...)”

Laurent Benoudiz

UN PARTENARIAT RÉGIONAL NATUREL

L'extension de ce partenariat à la CRCC de Versailles et du Centre répond à une « logique régionale qui va nous permettre de travailler en complémentarité, dans le même sens » commente Florent Burtin, ce que confirme Vincent Reynier : « C'est un enjeu commun et régional, d'autant que le CROEC et les CRCC avaient presque le même découpage territorial et que nos 2 CRCC recouvraient à elles 2 plus de départements que le CROEC IDF ».

Les représentants de la CRCC de Versailles et du Centre bénéficient désormais d'un quart des postes au conseil d'administration aux côtés de leurs homologues, ce qui va leur permettre de travailler en synergie. « Nos 3 institutions vont se retrouver autour de la table pour décider ensemble des grandes orientations. Nous avons des objectifs communs », reconnaît Virginie Roitman.

Ce projet s'ajoute à la liste de ceux que les institutions professionnelles régionales pilotent déjà ensemble : « Au début de cette mandature, (dès novembre 2020), nous nous sommes entendus pour aligner nos actions qui relèvent de l'attractivité et des jeunes et nous inviter mutuellement aux différents événements que nous organisons ainsi qu'aux manifestations avec le CJEC et l'ANECS », précise Vincent Reynier. « Nous savons nous rassembler pour le meilleur des professionnels sur le terrain, quelles que soient nos différences. Nous nous coordonnons depuis toujours concernant le stage. Je remercie mes camarades Virginie Roitman, Vincent Reynier et Laurent Benoudiz de nous avoir donné l'opportunité d'être partie pre-



“
Mon rêve est de croiser des lycéens qui, dans quelques années, auront une folle envie de rentrer à Sup'Expertise, et de suivre un cursus menant à nos métiers.”

Virginie Roitman

nante d'une école tournée vers l'avenir de nos métiers, capable d'embrasser toutes les problématiques de compétences qui se présentent aux cabinets », assure Florent Burtin.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT

Tous s'accordent sur un même constat : face à la mutation des métiers d'expert-comptable et de commissaire aux comptes sous l'impulsion des technologies du numérique et de l'émergence de nouvelles missions, il est vital d'adapter la formation initiale des collaborateurs des cabinets afin

...

...

qu'ils soient parfaitement opérationnels. « Cela passe par des formations à des champs d'expertises complémentaires comme l'évaluation, le RSE, le droit pour l'accompagnement patrimonial du dirigeant, mais également par l'acquisition de compétences comportementales. Les soft skills sont devenues assez déterminantes. Au-delà d'une solide formation technique, les professionnels ont besoin de connaître la gestion de projet, le management, le marketing, etc. » détaille Laurent Benoudiz.



“

Dès novembre 2020, nous nous sommes entendus pour aligner nos actions (...) et nous inviter mutuellement aux différents événements que nous organisons”

Vincent Reynier

L'école propose ainsi de compléter le cursus d'Etat par des briques complémentaires sur ces champs d'expertise. Elle a également mis en place des partenariats académiques, tant pour la formation initiale que pour la formation continue, avec d'autres écoles et universités telles qu'HEC et Paris Dauphine-PSL. Autre innovation pédagogique, un programme d'alternance d'une année à l'étranger, MONA, va être proposé : « C'est un Erasmus en alternance. Les cours seront en visio. Il y aura des accords avec des entreprises étrangères » explique Virginie Roitman.

UN NOUVEL OUTIL D'ATTRACTIVITÉ POUR LES JEUNES

« Les lycéens rêvent peu de devenir experts-comptables, d'obtenir un DCG ou un DSCG. Ils rêvent d'un Bachelor, d'un Mastère, d'un campus, d'une vie étudiante, autant d'envies que cette école va concrétiser », poursuit Virginie Roitman.

Sup'Expertise proposera des équivalences du DCG en Bachelor et du DSCG en Mastère. À la rentrée 2022, elle ouvrira un nouveau campus de 5 000 m² à Courbevoie, situé à 5 minutes de La Défense. Moderne, fonctionnel et bien équipé, doté d'un rooftop de 1 000 m², ce sera un bel outil au service de la vie étudiante. « En créant une marque, Sup'Expertise va attirer beaucoup plus de jeunes vers nos métiers. Nous voulons favoriser le sentiment d'appartenance, leur offrir un diplôme d'excellence et leur permettre de s'orienter vers n'importe quel type de cabinet et d'entreprise » assure Florent Burtin.

“

Nous savons nous rassembler pour le meilleur des professionnels sur le terrain, quelles que soient nos différences.”

Florent Burtin



Et en faire un puissant outil d'attractivité afin de répondre aux opportunités de recrutement sur tous les métiers qu'offrent les cabinets. « Mon rêve est de croiser des lycéens qui, dans quelques années, auront une folle envie de rentrer à Sup'Expertise, et de suivre un cursus menant à nos métiers. » sourit Virginie Roitman.

L'ambition est, à terme, de dynamiser l'ensemble de la filière. « Sup'Expertise a vocation à devenir un levier essentiel de notre politique d'attractivité, laquelle continuera de s'appuyer sur le travail de fond que nous effectuons depuis plusieurs années avec l'Académie de Versailles et les écoles du territoire car il reste essentiel à notre recrutement » souligne Florent Burtin.

...

...

UNE OFFRE DE FORMATION PENSÉE POUR LES PROFESSIONNELS EN EXERCICE

L'école forme également des experts-comptables stagiaires, des professionnels en exercice ainsi que leurs collaborateurs. Dans un contexte où le régulateur entend renforcer ses procédures de contrôle du respect, par les professionnels, de leurs obligations de formation professionnelle continue, « *Un IRF a encore plus de sens aujourd'hui qu'hier* » pour Vincent Reynier, qui rappelle que « *nos 2 CRCC rassemblent près de la moitié du nombre de commissaires aux comptes en France. Les regrouper nous donne une belle force de frappe pour organiser des formations dans des conditions intéressantes. Nous pourrions trouver un point d'équilibre pour ne pas être déficitaire sur une formation et proposer des formations très pointues dans de bonnes conditions pour les participants* ».

En termes de contenus, si les compagnies proposent des formations propres tout en utilisant le catalogue de la CNCC, elles peuvent multiplier leurs propositions en s'appuyant sur le catalogue de formations de l'école qui couvre tous les secteurs d'intérêt des cabinets : comptabilité et révision, fiscalité, juridique, exercice professionnel, doctrine, audit, social, conseil en gestion, secteurs, management, etc.

« *Nous pourrions offrir plus de formations sur-mesure à nos confrères en région, ainsi que la possibilité de faire des formations en intra. Nous pourrions également leur proposer plus de formations managériales afin qu'ils puissent faire évoluer leur management et leur offre de service* », se réjouit Philippe Vincent.

L'école propose également des cycles diplômants dans les métiers de l'audit en partenariat avec l'université Paris-Dauphine, un centre de bilans et gestion des compétences qui permet de valider des BTS, DCG et DSCG par la VAE (validation des acquis de l'expérience), « *ce qui permet d'offrir de réelles perspectives de carrière dans nos cabinets et de fidéliser les collaborateurs* » poursuit Philippe Vincent, avant de conclure que « *la CRCC de Versailles et du Centre conserve la maîtrise de ses actions de formation et de ses services de proximité sur son territoire. Notre service Formation ne change pas, mais aura encore plus de cordes à son arc pour accompagner nos consœurs et confrères sur le terrain et sur l'ensemble de leurs besoins* ». ●



“
Nous pourrions offrir plus de formations sur-mesure à nos confrères en région, ainsi que la possibilité de faire des formations en intra.”

Philippe Vincent

Sup Expertise en bref

L'école forme des alternants, des étudiants et des professionnels en entreprise et en cabinet dans les domaines de l'expertise comptable, l'audit, les ressources humaines, la gestion, le management :

- 3 pôles : formation initiale (formations classiques et en alternance), formation continue (formations professionnelles courtes et diplômantes) et un centre de bilans et de gestion des compétences, permettant de répondre à tous les besoins de formation tout au long de la vie
- 700 étudiants en formation initiale / alternance
- 1 100 sessions de formation continue
- 4 universités et 600 entreprises/cabinets partenaires
- 13 M€ CA (50% formation initiale et 50% formation des stagiaires et formation continue des professionnels)